Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2017 Numéro de version 8 Révision : 12.05.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Crown&Bridge/Fixodont Plus/De Trey Zinc Powder
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Emploi de la substance / de la préparation: Cimente phosphate de Zinc
- · *Utilisations déconseillées* Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

DENTSPLY DeTrey GmbH

De-Trey-Str. 1 D-78467 Konstanz

GERMANY

Tel.: +49-(0)7531-583-0 *Fax*: +49-(0)7531-583-104

email: KonstanzDEU.info-sdb@dentsplysirona.com

- · Service chargé des renseignements :
- Departement Research & Development for technical information
- Departement Marketing & Sales for distribution of the safety data sheets
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +49-(0)7531-583-0 8:00 17:00 (GMT + 1:00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



GHS09

- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Dans la mesure où le produit est un dispositif médical tel que défini dans la directive 93/42/CEE, destiné à l'utilisateur final, invasif ou utilisé en contact physique direct avec le corps humain, il n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage telle que définie dans le règlement n° 1272/2008.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

- 1

Page: 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2017 Numéro de version 8 Révision : 12.05.2017

Nom du produit: Crown&Bridge/Fixodont Plus/De Trey Zinc Powder

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description:

Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux

· Composants danger	eux:	
	oxyde de zinc	50-100%
EINECS: 215-222-5	🔖 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410	
CAS: 1309-48-4	oxyde de magnésium	10-25%
EINECS: 215-171-9	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires,	
	des limites d'exposition sur le lieu de travail	

[·] Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- · après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indications destinées au médecin : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.
- $\cdot \, 5.2 \ Dangers \ particuliers \ r\'esultan\^t \ de \ la \ substance \ ou \ du \ m\'elange$

 $Pas\ d'autres\ informations\ importantes\ disponibles.$

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Eviter la formation de poussière
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

(suite page 3)

D

Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 12.05.2017 Numéro de version 8 Révision: 12.05.2017

Nom du produit: Crown&Bridge/Fixodont Plus/De Trey Zinc Powder

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les précautions habituelles en travaillant avec des produits chimiques.

- · Manipulation : Produit exclusivement réservé à l'usage dentaire.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Ne conserver que dans le fût d'origine
- Indications concernant le stockage commun : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
- · Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 1314-13-2 oxyde de zinc

VL Valeur momentanée: 10 mg/m³ Valeur à long terme: 5 mg/m³

fraction alvéolaire

CAS: 1309-48-4 oxyde de magnésium

VL Valeur à long terme: 10 mg/m³ Fumées

- · Informations relatives à la réglementation VL: Moniteur Belge 14.04.2014
- · Remarques supplémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel :
- · Mesures générales de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire: Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- · Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux : Lunettes de protection.
- · Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2017 Numéro de version 8 Révision: 12.05.2017

Nom du produit: Crown&Bridge/Fixodont Plus/De Trey Zinc Powder

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur	les propriétés	physiques e	t chimiaues	essentielles
2.1 Injointations sur	ics proprietes	pitystques	t cittiiitiques	Concrete

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: poudre
Couleur: jaunâtre
Odeur: inodore
Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non applicable.

· Modification d'état

Point de fusion :
Point d'ébullition :Non déterminé.Point d'éclairNon applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux) : Non déterminé.

Température d'inflammation : Non applicable.
 Température de décomposition : Non déterminé.

· Auto-imflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion :

inférieure :Non déterminé.supérieure :Non déterminé.

· Pression de vapeur : Non applicable.

Densité: non déterminée
Densité relative. Non déterminé.
Densité de vapeur: Non applicable.
Vitesse d'évaporation. Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: insoluble

· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

· Viscosité :

dynamique: Non applicable. cinématique: Non applicable.

· Teneur en solvants :

solvants organiques 0,0 %

Teneur en substances solides : 100 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: strong oxidants
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

Page : 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 12.05.2017 Numéro de version 8 Révision: 12.05.2017

Nom du produit: Crown&Bridge/Fixodont Plus/De Trey Zinc Powder

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 1314-13-2 oxyde de zinc

Oral LD50 >5000 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique :

CAS: 1314-13-2 oxyde de zinc

LC50/96h 1,1 mg/l (Fish acute toxicity study)

EC50/48h | 0,098 mg/L (daphnia magna)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques :
- · Remarque: Très toxique chez les poissons.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2017 Numéro de version 8 Révision: 12.05.2017

Nom du produit: Crown&Bridge/Fixodont Plus/De Trey Zinc Powder

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets		
18 01 06*	produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses	
HP 14	Écotoxique	

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: In	formations re	latives au transpo	rt
-----------------	---------------	--------------------	----

· 14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	UN3077
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR	3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (oxyde de zinc)
· IMDG	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (zinc oxide), MARINE POLLUTANT
· IATA	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (zinc oxide)

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- $\cdot ADR$



• Classe
• Étiquette
9 (M7) Matières et objets dangereux divers.
9

· IMDG, IATA



· Class 9 Matières et objets dangereux divers. · Label · 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA III· 14.5 Dangers pour l'environnement: Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : oxyde de zinc · Polluant marin: Signe conventionnel (poisson et arbre) · Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre) · Marquage spécial (IATA): Signe conventionnel (poisson et arbre) · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières et objets dangereux divers.

(suite page 7)

Page: 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2017 Numéro de version 8 Révision: 12.05.2017

Nom du produit: Crown&Bridge/Fixodont Plus/De Trey Zinc Powder

	(suite de la page
Indice Kemler:	90
No EMS:	F- A , S - F
Stowage Category	A
Stowage Code	SW23 When transported in BK3 bulk container, se
	7.6.2.12 and 7.7.3.9.
14.7 Transport en vrac conformément à l'anne.	xe II
de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5 kg
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 100
	g
Catégorie de transport	3
Remarques:	Exemption conformément à la disposition spéciale 37 de l'ADR :
	En quantité nette par emballage simple ou intérieu
	inférieure ou égale à 5 l ou 5 kg, cette substance n'e.
	pas soumise aux autres dispositions de l'ADR,
	condition que les paragraphes 4.1.1.1, 4.1.1.2 e
	4.1.1.4 à 4.1.1.8 soient respectés.
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5 kg
Excepted quantities (EQ)	Code: E1
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 g
	Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g
''Règlement type'' de l'ONU:	UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT D
	VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A
	(OXYDE DE ZINC), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· TLV (Threshold Limit Value established by ACGIH)	TLV (Threshold Limit Va	lue established by ACGIH)
--	-------------------------	---------------------------

CAS: 1309-48-4 oxyde de magnésium

A4

· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

Aucun des composants n'est compris.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO El Danger pour l'environnement aquatique
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 100 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La fiche de données de sécurité jointe couvre les dangers et les mesures devant être prises lorsque des quantités importantes de produit sont libérées, par exemple en raison d'accidents pendant le transport ou le (suite page 8)

Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 12.05.2017 Numéro de version 8 Révision : 12.05.2017

Nom du produit: Crown&Bridge/Fixodont Plus/De Trey Zinc Powder

(suite de la page 7)

stockage.

Pour les quantités de produit typiquement utilisées dans la pratique clinique, l'information nécessaire pour un usage et un stockage sûr du produit est fournie dans la notice au produit.

· Phrases importantes

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique : Research & Development

· Contact: Numéro à appeler en cas d'urgence dentaire: +49-7531-583-350

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version précédente

R ·